

## NICE COTE D'AZUR

### Commune de LA-ROQUETTE-SUR-VAR Elaboration du PLAN LOCAL D'URBANISME (PLU)

### CONCERTATION PUBLIQUE Avant projet de PLU : Zonage et règlement

## AVIS

Dans le cadre de l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme (PLU) de La-Roquette-sur-Var la population est invitée à la **deuxième phase de concertation publique** qui porte sur l'avant projet de PLU Elle consistera en l'organisation :

- d'une **exposition du 2 au 19 avril 2012 inclus**, à la Mairie du village de la Roquette-sur-Var, aux jours et heures habituels d'ouverture soit du lundi au vendredi de 9h à 12 h (samedis, dimanches et jours fériés exceptés).
- d'une **réunion publique** qui se tiendra salle de l'Escoulière, rue de l'Escoulière (face au lavoir) 06670 à la-Roquette-sur-Var **le Jeudi 5 Avril 2012 à 18h 30**.

Un registre de concertation destiné à recueillir les avis de la population durant toute la durée d'élaboration du projet est tenu à votre disposition dès à présent :

- en « Mairie du village », aux jours et heures habituels d'ouverture du lundi au vendredi de 9h à 12 h (samedis, dimanches et jours fériés exceptés).
- en Mairie annexe, située à Baus-Roux place du Canon Pacifique le vendredi de 14H à 16H30.
- à la Métropole Nice Côte d'Azur, - direction Planification Urbaine - 455 promenade des Anglais - immeuble Les Cimes - 5ème étage, aux jours et heures habituels d'ouverture du lundi au jeudi de 8h30 à 12h00 et de 14h00 à 17h00 et le vendredi de 8h30 à 12h00 et de 14h00 à 15h45.(samedis, dimanches et jours fériés exceptés).